



EXPRESSION ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DES CONVICTIONS

Ensemble scolaire Sainte-Catherine Labouré – Paris

Une école ouverte à tous

Notre établissement **catholique** accueille chacun dans le respect de sa **liberté de conscience** et de ses **convictions personnelles**.

Fidèles à l'esprit **vincentien**, et au projet éducatif qui nous anime, nous construisons **des ponts entre les cultures et les religions**, à travers le **dialogue**, la **découverte mutuelle** et des actions pédagogiques qui valorisent la **diversité religieuse et culturelle**.

- ∅ *L'école est un lieu ouvert, où chacun est libre de croire ou de ne pas croire.*
- ∅ *Aucun élève n'est jugé ni exclu pour ses croyances.*
- ∅ *La laïcité permet à tous de vivre ensemble dans le respect des différences.*

Les trois piliers de la laïcité, vécus dans l'école

1. LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE MANIFESTER SES CONVICTIONS

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » —
Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, art. 10

2. LA SÉPARATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS RELIGIEUSES

« La République assure la liberté de conscience. » / « La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte. » — *Loi du 9 décembre 1905*

3. L'ÉGALITÉ DE TOUS DEVANT LA LOI, QUELLES QUE SOIENT LEURS CROYANCES OU CONVICTIONS

« Nul ne peut se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes. » — *Conseil constitutionnel, déc. n° 2004-505 DC du 19 novembre 2004*

Vivre le commun

Le **commun**, c'est ce qui nous relie : les **règles partagées**, le **respect mutuel**, l'**envie de savoir** et la **recherche du bien commun**.

Le règlement intérieur de l'ensemble scolaire exprime, pour tous, et actualise les conditions concrètes d'un **vivre et apprendre ensemble** respectueux et inclusif.

Les convictions de chacun sont **accueillies et respectées**, mais **aucune ne peut s'imposer aux autres** ni justifier un manquement aux règles et à l'organisation de la vie et des activités scolaires.

Dialogue, Réparation et Restauration

Face à une incompréhension, l'établissement choisit le **DIALOGUE** : écouter, comprendre, expliquer.

S'il y a blessure, une démarche de **réparation** et de **restauration du lien** est proposée pour retrouver la confiance et l'unité du groupe.

Néanmoins, les actes et propos contreviennent à la loi, notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un élève ou d'un adulte, engagent la responsabilité de leurs auteurs devant les autorités compétentes.

Il appartient au Chef d'établissement de prendre les décisions ou dispositions les plus à même de garantir la sécurité et la sérénité de la vie scolaire et des apprentissages.

Notre engagement

Faire de Sainte-Catherine Labouré un **espace de confiance, de respect et de fraternité**, où chaque personne peut **grandir librement** dans sa foi, sa culture et son humanité.

Version établie au 17 novembre 2025